

TOSSOLIA rappelle HACHE VEGETAL POIS ET FEVEROLES



- Noms des modèles ou références concernés : HVPF
- Marque : Tossolia
- Lot 268 et 273 Date limite de consommation entre le 03/11/2025 et le 08/11/2025
- Conditionnements : Barquette
- Date début/Fin de commercialisation : jusqu'au 07/10/2025
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Zone géographique de vente : Départements : BOUCHES-DU-RHONE (13), ILLE-ET-VILAINE (35), SAVOIE (73), HAUTE-SAVOIE (74), VAUCLUSE (84), ESSONNE (91), VAL-DE-MARNE (94)
- Distributeurs : Biocoop GRAND-OUEST (BIOCR) biocoop SUD-EST (SO) RELAIS VERT SATODISTRI VITAFRAIS CENTRALE ACHAT BIOFRAIS DELIBIO QUAI STEF INTERNATIONAL SATODISTRI

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Les nouvelles étiquettes reçues comportaient une couche de vernis sur la zone d'impression de la DLC/lot, ce qui empêche une bonne adhérence de l'encre. En conséquence, ces informations peuvent être illisibles ou s'effacer à l'humidité.
- Risques encourus par le consommateur : Anomalie d'étiquetage
- Description complémentaire du risque : Ce défaut n'a pas d'impact sur la sécurité sanitaire des produits. Cependant, l'absence de traçabilité rend impossible l'identification du lot en cas de problème ultérieur.

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.

RECORDS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : vendredi 31 octobre 2025

CONTACT

- Numéro de contact : 0492770099
- Informations complémentaires publiques : Correction du défaut : suppression du vernis sur la zone d'impression par le fournisseur d'étiquettes. Mise en place d'un contrôle renforcé à la réception des prochains lots d'étiquettes.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre